ESCALADE DE LA RÉPRESSION

Le secrétaire général, Sébastien Menesplier, de la Fédération Nationale des Mines et Energies CGT, membre du bureau confédéral de la CGT, est convoqué le mercredi 6 septembre à la gendarmerie de Montmorency (95) à la suite d'une action syndicale.

Nous savons tous le rôle important joué par les salariés du secteur de l'énergie lors des six mois intenses de bataille contre la réforme des retraites. Le rapport de force que les salariés, avec leurs structures syndicales, ont engagé dans ce secteur s'est traduit par de nombreux jour de grève visant à bloquer la production dans les industries électriques et gazières.

Le gouvernement Macron-Borne ne se satisfait visiblement pas de la suppression du régime spécial des salariés du secteur des mines et de l'énergie et cherche par tous les moyens à intimider les salariés des secteurs qui se sont engagés dans la grève en faisant des exemples.

Pour l'URIF FO il est hors de question d'accepter qu'un responsable syndical puisse subir la moindre pression dans le cadre d'actions syndicales.

C'est pour cela que nous invitons toutes nos structures syndicales FORCE OUVRIERE de la Région Île de France à se rendre avec l'URIF FO :

Mercredi 6 septembre à 8h30,
devant la gendarmerie de Montmorency,
2 rue Gallerands dans le Val d'Oise

Pour exiger :
- L'arrêt de la répression syndicale
- Le respect des libertés syndicales
- Le respect du droit de grève
- Le respect du droit de manifester
- L'abrogation de la réforme des retraites

@ URIFFO
www.urif-fo.fr

Paris, le 29 août 2023